



Inter conseil – La Montagne

Collège St Exupéry – La Montagne

FOURNITURES SCOLAIRES des futurs élèves de 4^{ème} RENTREE 2018

Soucieuses de minimiser le coût des dépenses scolaires, les associations de parents d'élèves vous proposent la possibilité d'un « achat groupé des fournitures scolaires ». Nous tenons à préciser que cette opération est mise en place sans but mercantile, et que la somme payée par les familles correspond au prix négocié des fournitures. Ce résultat est le fruit du travail mené conjointement entre l'équipe enseignante et les parents d'élèves.

Au verso vous trouverez la liste officielle des fournitures pour votre enfant, pour la rentrée 2018-2019.

⇒ N'oubliez pas de la conserver puisqu'une partie est commandée groupée et une autre, reste à la charge des familles
↔

Si vous souhaitez profiter de l'achat globalisé de ces fournitures et de ce tarif, nous vous demandons :

1 – de retourner le **bon de commande** ci-dessous avec votre **règlement à l'ordre de la FCPE** d'un montant de **26 €**, le tout mis sous enveloppe et déposé dans la boîte aux lettres de l'AIPE située devant le collège.

Pour le LUNDI 7 MAI au plus tard

⇒ **Au-delà de cette date, les familles devront effectuer leurs achats par leurs propres moyens** ⇐

2 – de venir récupérer vos fournitures au collège St Exupéry, **le lundi 25 juin entre 16h45 et 19h30**. Si vous êtes dans l'impossibilité de récupérer vos fournitures sur ce créneau horaire, vous pouvez les faire récupérer par une autre famille ou votre enfant.

Renseignements auprès de :

- Elisabeth Orain : ☎ 06.74.51.52.55
- Sylvie Marvan Pohardy : ☎ 06.10.20.97.62

✂-----

BON DE COMMANDE - Fournitures 4^{ème} à déposer dans la BOITE aux LETTRES AIPE

NOM de l'élève :

NOM du signataire du chèque :

TELEPHONE : / / / / /

ADRESSE MAIL : @

☞ Un contact téléphone est nécessaire en cas de problème sur la commande, merci.

NOMBRE DE LOT x **26 €** = € (*)

(*) Paiement par chèque à l'ordre de la FCPE – un chèque par bon de commande - merci

